

Hilti Grease

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)
Date d'émission: 11/03/2025 Date de révision: 11/03/2025

Remplace la fiche: 01/28/2025 Version: 4.0

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom commercial	Hilti Grease
Code du produit	BU ET&A

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée	Lubrifiant spécial pour emmanchements d'outils
Restrictions d'emploi	Réservé à un usage professionnel

1.4. Données relative au fournisseur

Fournisseur	Service établissant la fiche technique
Hilti (Canada) Corp.	Hilti AG
2201 Bristol Circle	Feldkircher Strasse 100
Suite 700	FL 9494 Schaan
CA L6H 0J8 Oakville, Ontario	Liechtenstein
Canada	T +423 234 2111
T +1905 8139200	product.compliance-power.tools@hilti.com
1-800-363-4458 toll free, F +1 905 813 9009	
ca-sales@hilti.com	

1.5. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Emergency CONTACT (24-Hour-Number)
	GBK/Infotrac ID 101022
	(USA domestic) 1 800 535 5053
	or international (001) 352 323 3500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)
Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA
Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Hilti Grease

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
sulfure de molybdène(IV)	disulfure de molybdène	N° CAS: 1317-33-5	2,5 – 5	Non classé
Acide benzènesulfonique, dérivés C10-13-alkyles, sels de calcium	-	N° CAS: 26264-06-2	0,1 – 1,5	Irrit. Cut. 2, H315 Lés. Oculaire 1, H318
éther monoéthylique du diéthylèneglycol	2-(2- éthoxyéthoxy)éth anol / 2'- éthoxyéthoxy-2- éthanol / monoéthyl éther du diéthylèneglycol	N° CAS: 111-90-0	0,1 – 1,5	Non classé

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.
Premiers soins général	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation. Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Un contact répété de la peau avec le produit peut provoquer un dégraissage de la peau. Peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau. L'injection à haute pression de produit sous la peau peut avoir de très graves conséquences même sans symptômes ou blessures apparents. Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après contact oculaire	Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	Aucun(es) dans des conditions normales. L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autre avis médical ou traitement

Traitements symptomatiques. Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement.

Hilti Grease

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés	Eau pulvérisée. poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2).
Moyens d'extinction non appropriés	Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

Danger d'explosion	Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	Oxydes de carbone (CO, CO2). Oxydes métalliques. Oxydes de phosphore. Oxydes de soufre.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	Risque de glissade sur la matière renversée.
-------------------	--

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	Garder dans un récipient adéquat et fermé pour élimination.
Procédés de nettoyage	Ramasser mécaniquement le produit. Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
Autres informations	Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle", Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.
Dangers supplémentaires lors du traitement	Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur. Se conformer aux réglementations en vigueur.
Conditions de stockage	Conserver dans l'emballage d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit sec. Tenir à l'écart de sources d'ignition.
Matières incompatibles	Matières comburantes.
Température de stockage	5 – 25 °C
Matériaux d'emballage	Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

Hilti Grease

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

éther monoéthylique du diéthylèneglycol (111-90-0)	
Canada (Ontario) - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Diethylene glycol monoethyl ether
LEMT LMPT	165 mg/m ³
	30 ppm
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Act, R.S.O. 1990, c. O.1 - R.R.O. 1990, Reg. 833: Ontario table of occupational exposure limits
Indications complémentaires	Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Equipement de protection individuelle:

La manipulation et l'entreposage de ce produit ne requièrent aucune précaution spéciale. Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Non requis

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Apparence	Pâteux.
Couleur	gris foncé

Hilti Grease

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Odeur	Il peut n'y avoir aucune propriété avertissement d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et inadéquate pour prévenir d'une surexposition. Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante: Inodore Odeur agréable Odeur fruitée Odeur faible Odeur de vinaigre
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Non applicable
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Non applicable
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1 g/cm ³ (25°C)
Solubilité	insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	> 20,5 mm ² /s (40°C)
Limites d'explosivité	Non applicable

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Matières incompatibles	Matières oxydantes.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé

sulfure de molybdène(IV) (1317-33-5)	
DL50 orale rat	> 6000 mg/kg (Rat, Oral)
DL50 orale	6000 mg/kg
DL50 voie cutanée	2500 mg/kg



Hilti Grease

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Acide benzènesulfonique, dérivés C10-13-alkyles, sels de calcium (26264-06-2)	
DL50 orale rat	4443 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: other:, 95% CL: 3913 - 5051
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
éther monoéthylique du diéthylèneglycol (111-90-0)	
DL50 orale	6031 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Mouse, Male, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	9143 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 402, 24 h, Rabbit, Male, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé (D'après les données d'essais).
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration	Non classé
Hilti Grease	
Viscosité, cinématique	> 20,5 mm ² /s (40°C)
Symptômes/effets après inhalation	Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation. Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Un contact répété de la peau avec le produit peut provoquer un dégraissage de la peau. Peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'injection à haute pression de produit sous la peau peut avoir de très graves conséquences même sans symptômes ou blessures apparents.
Symptômes/effets après contact oculaire	Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	Aucun(es) dans des conditions normales. L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	Non classé

Acide benzènesulfonique, dérivés C10-13-alkyles, sels de calcium (26264-06-2)	
CL50 - Poisson [1]	1,67 mg/l Test organisms (species): Lepomis macrochirus

Hilti Grease

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Acide benzènesulfonique, dérivés C10-13-alkyles, sels de calcium (26264-06-2)	
CE50 - Crustacés [1]	2,9 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 96h - Algues [1]	29 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)
NOEC chronique poisson	0,23 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri) Duration: '72 d'
NOEC (chronique)	1,18 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
éther monoéthylique du diéthylèneglycol (111-90-0)	
CL50 - Poisson [1]	6010 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Ictalurus punctatus, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, Lethal)
CEr50 algues	14861 mg/l (Equivalent or similar to OECD 201, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)

12.2. Persistance et dégradabilité

sulfure de molybdène(IV) (1317-33-5)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: sans objet.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable
DThO	Not applicable
DBO (% de DThO)	Not applicable

éther monoéthylique du diéthylèneglycol (111-90-0)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,2 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,85 g O ₂ /g substance
DThO	1,9078849 g O ₂ /g substance
DBO (% de DThO)	0,11 (Calculated value)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

sulfure de molybdène(IV) (1317-33-5)	
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation.
éther monoéthylique du diéthylèneglycol (111-90-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-0,54 (Literature, 20 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

sulfure de molybdène(IV) (1317-33-5)	
Ecologie - sol	Adsorption au sol.
éther monoéthylique du diéthylèneglycol (111-90-0)	
Tension superficielle	71,5 mN/m (20 °C, 0.1 %, OECD 115: Surface Tension of Aqueous Solutions)
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.



Hilti Grease

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone Non classé

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Se conformer aux réglementations en vigueur pour l'élimination des déchets solides. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	Ne pas réutiliser des récipients vides.
Informations sur les déchets écologiques	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TDG	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Non réglementé pour le transport			
14.2. Désignation officielle de transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

TMD

Non réglementé

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable



Hilti Grease

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

Hilti Grease	
Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans la Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES) du Canada

sulfure de molybdène(IV) (1317-33-5)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Acide benzènesulfonique, dérivés C10-13-alkyles, sels de calcium (26264-06-2)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

éther monoéthylique du diéthylèneglycol (111-90-0)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission	11-03-2025
Date de révision	11-03-2025
Remplace la fiche	01-28-2025

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Législation	Modifié	

Texte complet des classes de danger et des phrases H:	
H315	Provoque irritation cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux

Abréviations et acronymes:	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
VLB	Valeur limite biologique
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
N° CE	Numéro de la Communauté européenne

Hilti Grease

Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD)

Abréviations et acronymes:	
CE50	Concentration médiane effective
EN	Norme européenne
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
VLE	Limite d'exposition professionnelle
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédictive(s) sans effet
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
STP	Station d'épuration
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
TLM	Tolérance limite médiane
COV	Composés organiques volatiles
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
PE	Perturbateur endocrinien

SDS_CAS_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.